



Ottawa, Canada

Un accord de coopération conclut la
visite du président du Mexique 1

Géographes honorés 3

Nouvelles mesures contre l'Iran 3

Comité d'organisation de l'Année inter-
nationale des handicapés 3

Le centenaire du Hansard 3

Vers un accord canado-américain con-
cernant le caribou migrateur? 3

Liste de décorations de la Bravoure . . . 4

Saskatchewan — Le Programme agricole
des Indiens se consolide 4

Publication d'un rapport sur le méthyl-
mercure au Canada 5

Un volant "économisant l'énergie" mis
au point à l'Université d'Ottawa 5

Coopération entre l'Université McGill et
la fondation Aga Khan 6

Moins d'exploitations agricoles 6

Incinérateur canadien à BPC 6

Mesurer la hauteur des vagues 6

Le Service d'outre-mer de la FCE 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Un accord de coopération conclut la visite du président du Mexique

Le président du Mexique, José Lopez Portillo, a fait une visite officielle au Canada, les 26 et 27 mai, au cours de laquelle il a rencontré le premier ministre Trudeau et des membres du Cabinet. Il s'est également rendu à Toronto le 28 mai pour y avoir des entretiens avec le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

Après un entretien privé, le président du Mexique et le premier ministre du Canada ont participé à une session commune de travail réunissant des ministres canadiens et leurs homologues mexicains.

Le Président a pris la parole lors d'une séance commune des deux Chambres du Parlement et a, par la suite, assisté à un dîner d'État offert en son honneur par le gouverneur général, M. Edward Schreyer.

Dans son allocution de bienvenue, M. Trudeau a indiqué qu'il était "fortement impressionné... par le prestige grandissant dont jouit [le Mexique] au sein de la communauté mondiale" et que "le

Canada applaudit à la volonté [du Mexique] d'utiliser toute son influence pour promouvoir activement une amélioration de la situation dans le monde".

Dans le discours qu'il a prononcé devant le Parlement, le Président a souligné que le destin du Canada était "inévitablement lié" à celui du Mexique. "Le respect mutuel et la sympathie dont sont empreintes les relations entre le Canada et le Mexique, a-t-il ajouté, créent un climat propice au resserrement de nos liens politiques, économiques et culturels que nous entendons effectuer et auquel les ressources dont nous disposons nous permettent de parvenir."

Déclaration commune

Dans une déclaration, les deux dirigeants ont accepté d'accroître leurs efforts communs pour continuer d'intensifier et d'élargir les échanges commerciaux entre les deux pays de façon équitable.

Le Premier Ministre et le Président ont



Le président du Mexique salue la foule à son arrivée au parlement. A sa gauche, l'on reconnaît le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer.

C'était cette semaine...

Le 10 juin 1971, la création d'un ministère de l'Environnement, la nomination de ministres d'État et celle d'un ministre des Postes recevaient la sanction royale.

annoncé que le Mexique garantirait la livraison de 50 000 barils de pétrole par jour au Canada à compter de décembre. Ces exportations seront régies par des accords contractuels entre les sociétés Petroleos Mexicanos et Petro-Canada, accords qui sont censés être conclus en août prochain. Le Président a noté que les exportations de pétrole mexicain au Canada sont une composante centrale de la contribution mexicaine au plan global de coopération entre les deux pays.

Les deux dirigeants ont noté que des accords étaient déjà intervenus entre sociétés et organismes canadiens et mexicains dans le domaine de l'énergie nucléaire ainsi que dans celui de l'exploitation de l'uranium et du charbon, et que la mise en oeuvre de ces accords progresse. Ils ont également discuté des possibilités d'une collaboration plus poussée dans ces secteurs et dans les domaines de la conservation de l'énergie et des sources renouvelables d'énergie.

Le premier ministre Trudeau et le président Lopez Portillo ont en outre noté l'importance croissante de la coopération financière dans la promotion des échanges commerciaux entre leurs deux pays. La Société pour l'expansion des exportations du Canada a récemment conclu un accord avec la société Nacional Financiera du Mexique, aux termes duquel cette dernière institution disposera d'une ligne de crédit de \$500 millions pour financer des exportations canadiennes de biens d'équipement vers le Mexique au cours des trois prochaines années.

Les deux dirigeants ont, d'autre part, convenu qu'il y avait place pour une expansion de la coopération dans le domaine agricole et ils ont noté que des représentants des deux pays procèdent actuellement au recensement des secteurs s'y prêtant. Ils ont également reconnu le besoin d'élargir l'éventail et la fréquence des échanges culturels et universitaires entre les deux pays.

Accord de coopération

Le premier ministre Trudeau et le président Lopez Portillo ont également signé un Accord de coopération industrielle et énergétique dans lequel les deux pays expriment "leur désir commun d'intensifier et d'élargir leur coopération industrielle et énergétique, de renforcer les programmes de coparticipation entre les deux pays et de favoriser la vigueur et la prospérité de leurs économies respectives,



Le premier ministre Trudeau (au centre sur la photo) écoute attentivement le président Lopez Portillo s'adressant aux députés et sénateurs lors d'une séance commune des deux Chambres du Parlement.

la création de nouveaux emplois et l'amélioration des conditions de vie".

Il est indiqué dans l'Accord que les deux pays encourageront la participation à des co-entreprises, au développement industriel et à des transferts de technologie par des moyens tels que la coopération technique, les arrangements d'octroi de licences et les transactions connexes. Le Mexique et le Canada faciliteront en outre le recours aux ressources technologiques, industrielles et financières et identifieront au sein des secteurs public et privé des partenaires éventuels dont ils encourageront la participation à des co-entreprises.

L'Accord précise les principaux secteurs propices à la coparticipation: l'exploitation minière et la transformation; les produits et dérivés du bois; le matériel de transport; l'industrie agricole et le conditionnement des aliments; l'équipement et les services liés à la mise en valeur du pétrole et du gaz; la pétrochimie; l'équipement de télécommunication; l'équipement de production et de distribution d'énergie hydro-électrique; et les services de consultants.

Les gouvernements du Canada et du Mexique ont convenu de faciliter les échanges d'experts, de techniciens, de spécialistes, d'investisseurs et d'hommes d'affaires. Les deux pays acceptent en outre de parrainer et de faciliter le plus

possible l'organisation de foires commerciales et industrielles, d'expositions, de missions et d'autres activités promotionnelles dans les deux pays.

Les deux pays ont également convenu de coopérer dans le secteur de l'énergie et le gouvernement du Mexique a accepté d'étudier les possibilités d'utilisation du système de réacteur CANDU. L'Énergie atomique du Canada limitée fournira un consultant à la Commission fédérale de l'électricité dans le cadre d'une étude commune de faisabilité devant conduire à l'établissement d'un programme de production électro-nucléaire pour le Mexique.

Le Canada et le Mexique se sont engagés à faciliter de nouvelles livraisons de charbon métallurgique canadien à l'industrie sidérurgique mexicaine conformément à ses besoins.

L'Accord prévoit en outre l'établissement de comités chargés de passer en revue les progrès réalisés en matière de coopération ainsi que les activités menées dans le secteur industriel et dans celui de l'énergie.

Le ministre d'État au Commerce du Canada conduira un groupe de dirigeants d'entreprise qui se rendra au Mexique à la fin de juin pour examiner les possibilités de coopération dans les transports, l'extraction minière, le machinisme agricole, la foresterie et les pêches.

Géographes honorés

Deux géographes d'Ottawa ont reçu dernièrement les deux plus hautes distinctions décernées par la Société royale canadienne de géographie.

Le 21 mai, Mme Lily Schreyer, épouse du gouverneur général, remettait la Médaille d'or de la Société à Mme Selma Barkham pour sa contribution à la géographie historique canadienne. Le lendemain, l'éminent artiste géologue Maurice Haycock recevait, des mains du gouverneur général, la médaille Massey qui lui a été conférée pour sa contribution à l'histoire culturelle de la géographie canadienne.

Nouvelles mesures contre l'Iran

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déposé, le 22 mai à la Chambre des communes, un projet de loi qui permettra au gouvernement d'adopter des règlements autorisant l'imposition de certaines sanctions économiques envers la République islamique d'Iran. Se joignant à M. Herbert Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce, M. MacGuigan a également annoncé l'application immédiate de contrôles sur l'exportation de biens vers l'Iran, dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Le projet de loi s'inspire des mesures plus restrictives contre l'Iran annoncées le 23 avril. Le Canada s'était alors engagé à appliquer de nouvelles mesures, de concert avec d'autres pays, si la crise des otages ne montrait aucun signe de règlement avant le 17 mai; les mesures maintenant proposées concrétisent cet engagement. Le projet de loi qui vient d'être déposé permettra au gouvernement d'appliquer toute la série des mesures prévues dans le projet de résolution du Conseil de sécurité du 10 janvier que le gouvernement canadien, de concert avec les gouvernements de la CEE et d'autres pays, a jugé adapté aux circonstances.

En déposant le projet de loi, le Ministre a souligné que ces nouvelles mesures ne se veulent aucunement une marque d'hostilité à l'égard du gouvernement et du peuple iraniens, avec lesquels le Canada désire avoir des relations amicales. Leur objectif est plutôt de souligner que les violations du droit international aussi graves que la prise d'otages en Iran

affaiblissent inévitablement les liens de coopération que la communauté internationale entretient avec les pays qui se rendent coupables de tels actes.

Les mesures envisagées dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation prévoient que les licences d'exportation vers l'Iran seront normalement refusées, sauf pour les livraisons de denrées, de médicaments, de fournitures médicales, d'autres articles servant à des fins humanitaires et de certains articles personnels. Toutes les demandes de licences d'exportation de biens vers l'Iran devront être présentées à la Direction générale de la politique sur l'importation de certains produits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Une fois les otages libérés, le gouvernement veillera à annuler les restrictions imposées par les mesures prévues dans la Loi et par l'application d'un contrôle des exportations vers l'Iran.

Comité d'organisation de l'Année internationale des handicapés

La formation d'un comité chargé d'organiser, au Canada, l'Année internationale des personnes handicapées, a été annoncée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Bégin.

Le Ministre a déclaré qu'elle était très heureuse que deux éminents Canadiens, Mme Yvonne Raymond, responsable des services de la clientèle de l'Institut national canadien pour les aveugles, division du Québec, et M. Percy Wickman, conseiller municipal d'Edmonton et ancien président du Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped (COPOH), aient accepté la co-présidence du Comité.

Ce dernier comprendra 25 membres représentant divers groupes, tels que: organisations de personnes handicapées, organismes de charité, syndicats et secteur des affaires. De plus, un délégué gouvernemental de chaque province et territoire siègera au Comité.

En outre, les personnes et les organismes qui ont des intérêts particuliers ou une certaine compétence dans des domaines touchant les personnes handicapées sont invités à conseiller ou à aider le Comité dans ses efforts pour assurer la participation canadienne à l'Année internationale des personnes handicapées.

Le gouvernement accordera une somme de \$800 000 qui financera les initiatives du Comité.

Le centenaire du Hansard

Le *Journal des Débats*, intitulé en anglais *Hansard*, a célébré ses 100 ans de publication le 5 mai.

Le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a dévoilé le 7 mai une plaque commémorant les 100 années de service du *Hansard* à la Chambre des communes et elle a lu le message de remerciements de Sa Majesté la reine Elisabeth II, lequel se lit en partie comme suit: "Je suis convaincue que cette institution demeurera impartiale et fidèle".

Le *Journal des Débats* emploie 63 personnes (41 anglophones et 22 francophones) chargées de la transcription, de la publication et de l'impression. Les transcrits notent encore aujourd'hui par signes sténographiques les délibérations de la Chambre des communes, comme le

(suite à la page 8)

Vers un accord canado-américain concernant le caribou migrateur?

Le ministère des Affaires extérieures a rendu public le 30 avril le texte d'un document de discussion exposant les principes possibles d'un accord concernant le caribou migrateur, envisagé avec les États-Unis. Ce document a été communiqué aux groupes autochtones, aux associations de conservation et aux gouvernements des territoires concernés, pour commentaires ainsi que pour servir de base aux futures discussions.

L'accord envisagé permettrait d'assurer la conservation des troupeaux de caribous qui migrent entre le Canada et les États-Unis en passant par la frontière Yukon-Alaska. Le principal troupeau visé serait le troupeau Porcupine, comptant quelque 100 000 têtes et dont dépendent pour leur subsistance un certain nombre de communautés indiennes et inuit des deux pays.

Les principes exposés dans le document constituent les vues provisoires des représentants canadiens à la suite de consultations poussées avec les groupes concernés au Canada, de réunions informelles avec leurs homologues américains et d'une analyse attentive des réactions suscitées par un premier document de discussion publié en décembre 1979. Le département d'État américain procède à des consultations analogues aux États-Unis.

Liste de décorations de la Bravoure

Il y a un an environ, un agent de police de Vanier (Ontario), sauvait de la noyade une enfant de cinq ans tombée dans les eaux glacées de la rivière Rideau. L'enfant qui, à son arrivée à l'hôpital était déclarée "virtuellement" morte pendant sept minutes, se rétablit néanmoins grâce à une nouvelle technique médicale. Aujourd'hui, l'agent Raymond Pitre fait partie des neuf Canadiens auxquels a été conférée l'Étoile du Courage. Quatre autres Canadiens ont reçu la Médaille de la Bravoure.

Deux des Étoiles du Courage ont été remises à titre posthume à M. Euclide Lucien Prévost qui s'est noyé en portant secours à un garçonnet de cinq ans (Cow Bay, Ont. juillet 1978) et à M. Michael Charles Fikis, un pompier qui a perdu la vie en portant secours à un homme tombé dans un four de séchage (Thunder Bay, Ont., mai 1979).

Six autres Étoiles du Courage ont été conférées aux personnes suivantes:



L'agent Raymond Pitre

. M. Gordon Douglas Teeft qui plongea dans l'eau glacée et sauva la vie de trois passagères dont la camionnette avait défoncé un garde-fou et dévalé la pente menant à un lac (Dartmouth, Nouvelle-Écosse, janvier 1979).

. Mlle Jane Ellen Morrison, chauffeur d'autobus scolaire d'Owen Sound (Onta-

rio) qui sauva la vie d'un homme âgé lors d'un incendie (mars 1979).

. MM. Brian Mervyn Clegg et Robert Stephen Grant qui effectuèrent avec succès une mission de sauvetage en hélicoptère dans des conditions très difficiles, sauvant la vie des trois passagers d'un bimoteur qui avait effectué un atterrissage forcé sur le lac Wood (mars 1979).

. M. Franklin John Hicks qui sauva deux hommes de la noyade (près de Port Hope, Ont., mars 1979).

. M. Martin Jerome Griffiths qui sauva la vie de deux personnes dont le bateau avait chaviré (Ship Harbour, Terre-Neuve, avril 1979).

Les titulaires de la Médaille de la Bravoure sont: M. Paul Lawrence Labbie de Kingston (Ontario), l'agent Terrance Jeffrey DeGroot d'Edmonton (Alberta), MM. Henry Charles Kanouse de Maple Ridge (Colombie-Britannique) et M. Murray Wayne Martin de Lantzville (C.-B.).

Le gouverneur général remettra ces décorations au cours d'une cérémonie qui aura lieu plus tard à Rideau Hall.

Saskatchewan — Le Programme agricole des Indiens se consolide

Le Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan a été mis en oeuvre il y a cinq ans en vue d'accroître l'intérêt des Indiens pour l'agriculture, de développer des fermes viables dans des réserves indiennes et d'améliorer la productivité des terres des réserves. Un autre objectif non moins important, visait à approfondir le sentiment de dignité, de respect et d'autonomie chez les Indiens qui s'adonnent à l'agriculture.

Le Programme des Indiens de la Saskatchewan (ou PAIS) était, à l'origine, un appendice du ministère fédéral des Affaires indiennes; il y a deux ans, ce programme a été constitué en un organisme à but non lucratif, financé à même les subventions du ministère des Affaires indiennes.

Le Conseil d'administration de l'organisme se compose de six représentants des réserves de la Province, et d'un représentant de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, du ministère des Affaires indiennes, du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, et de la communauté agricole. Les représentants du ministère de l'Agriculture et des travailleurs auxiliaires de chacun des six districts font la liaison avec le siège du PAIS, à Regina, et

offrent des conseils et de l'aide aux agriculteurs.

Objectifs dépassés

Lors de sa réunion annuelle, tenue le 12 mars, l'administrateur du Programme, M. Ken Thomas, a déclaré que le PAIS a non seulement atteint mais dépassé la plupart de ses objectifs. L'organisme a présenté une demande de financement pour une nouvelle période de cinq ans, le financement d'au moins une année ayant déjà été approuvé.

En 1972, il y avait environ 45 fermes viables dans les réserves indiennes de la Saskatchewan. Aujourd'hui, précise M. Thomas, l'on en compte 340, nombre cependant légèrement inférieur à l'objectif de 360 fermes en 1980. La superficie des terres varie de 360 à 4 000 hectares; les agriculteurs tirent leur subsistance de ces terres. En outre, 150 fermes sont exploitées à mi-temps.

En 1971, le revenu moyen des agriculteurs indiens était de \$3 560, soit 30 p. cent de la moyenne provinciale des revenus qui était de \$11 711. M. Thomas précise que l'an dernier, le revenu moyen des agriculteurs indiens du PAIS était passé à \$25 419, soit à 72 p. cent de la

moyenne provinciale de \$35 310. Le production totale des terres des réserves est passée de \$1,2 million en 1971 à \$8,6 millions en 1979.

Cours d'exploitation agricole

Le PAIS offre aux Indiens des cours d'une à trois semaines sur des sujets tels que la gestion financière, les soins à donner aux bestiaux, la production de plusieurs cultures, le fonctionnement et l'entretien des machines. En outre, à la demande des Indiens, des ateliers sont tenus dans la réserve; ils sont dirigés par des personnes-ressources du département de l'agriculture de l'Université de la Saskatchewan ou du monde de l'industrie agricole.

Le PAIS encourage les fermiers à suivre le cours général d'agriculture, d'une durée de deux ans, qui se donne à l'École d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan; il subventionne chaque année l'inscription de six fermiers à ces cours.

Dans le Nord de la Province où les possibilités de production agricole sont réduites, le PAIS a mis en oeuvre un programme pour aider les fermiers à améliorer leur récolte de riz sauvage.

Le PAIS organisera le premier Concours agricole des Indiens à Yorkton, du 21 au 24 août.

La chronique des arts

Publication d'un rapport sur le méthylmercure au Canada

Les Indiens et les Inuit du Canada sont plus exposés que la population en général à certains contaminants de l'environnement, le mercure par exemple, car ils consomment beaucoup de poisson, de gibier et de mammifères marins, a déclaré le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, qui rendait public un rapport ministériel sur le méthylmercure.

Le Rapport, intitulé *Le Méthylmercure au Canada - Exposition des Indiens et des Inuit au méthylmercure présent dans l'environnement canadien*, passe en revue le programme sur le mercure de la direction générale des Services médicaux (1971-1978), et évalue les résultats de plus de 35 000 tests effectués dans 350 collectivités canadiennes. Des taux "à risque" (plus de 100 parties par milliard dans le sang ou un taux équivalent dans les cheveux) ont été relevés dans 2,5 p. cent des cas.

D'après le Rapport, aucun cas d'intoxication grave par le méthylmercure (maladie de Minamata) n'a été signalé au Canada, mais il est très possible que cela se produise sous des formes bénignes, même s'il est difficile d'apporter des preuves concluantes.

Le Rapport traite du danger de l'exposition prénatale au méthylmercure et des résultats des analyses de sang prélevé chez 520 mères, ainsi que des 739 analyses de sang du cordon du fœtus, effectuées dans le cadre du programme.

Le Rapport présente aussi l'évaluation de la situation canadienne à la lumière de la documentation internationale traitant des effets du méthylmercure sur l'environnement et la santé.

Il ne fait aucun doute, selon Mme Bégin, qu'il faille poursuivre les programmes de surveillance dans les régions pouvant exposer les personnes à des risques d'intoxication par le méthylmercure. Le rapport formule des recommandations relativement à ces programmes, y compris la surveillance des enfants exposés avant leur naissance, et souligne qu'il sera particulièrement important de continuer et d'élargir le programme visant les femmes enceintes.

Pour la cinquième année consécutive, le gouvernement fédéral a approuvé la reprise des forages d'exploration au large des côtes de la mer de Beaufort.

Un volant "économisant l'énergie" mis au point à l'Université d'Ottawa

Les véhicules de l'avenir pourraient réduire de moitié leur consommation d'énergie grâce aux travaux de deux chercheurs de la faculté de génie mécanique de l'Université d'Ottawa, MM. Ralph Flanagan et Mike Munro.

Les travaux des deux chercheurs portent sur la fabrication d'un "volant" mécanique qui ferait partie d'un nouveau "type de groupe moteur" dont seraient équipés les autobus, les taxis et les autos.

Ainsi, par exemple, un autobus utilisant seulement un moteur de 30 chevaux-vapeur obtiendrait les mêmes performances qu'aujourd'hui avec un groupe moteur de poids et de volumes semblables. De tels groupes moteurs présenteraient d'autres avantages: ils feraient moins de bruit, seraient plus économiques et pollueraient moins l'air. Le mécanisme pourrait être adapté à des moteurs électriques.

Les travaux de MM. Flanagan et Munro s'appuient sur le principe suivant, connu depuis quelques années: un volant installé à la transmission joue le rôle d'un accumulateur d'énergie de sorte que la puissance peut voyager du moteur aux roues, du moteur à l'accumulateur, des roues vers l'accumulateur, alors que dans un véhicule conventionnel, la puissance motrice voyage seulement dans un sens.

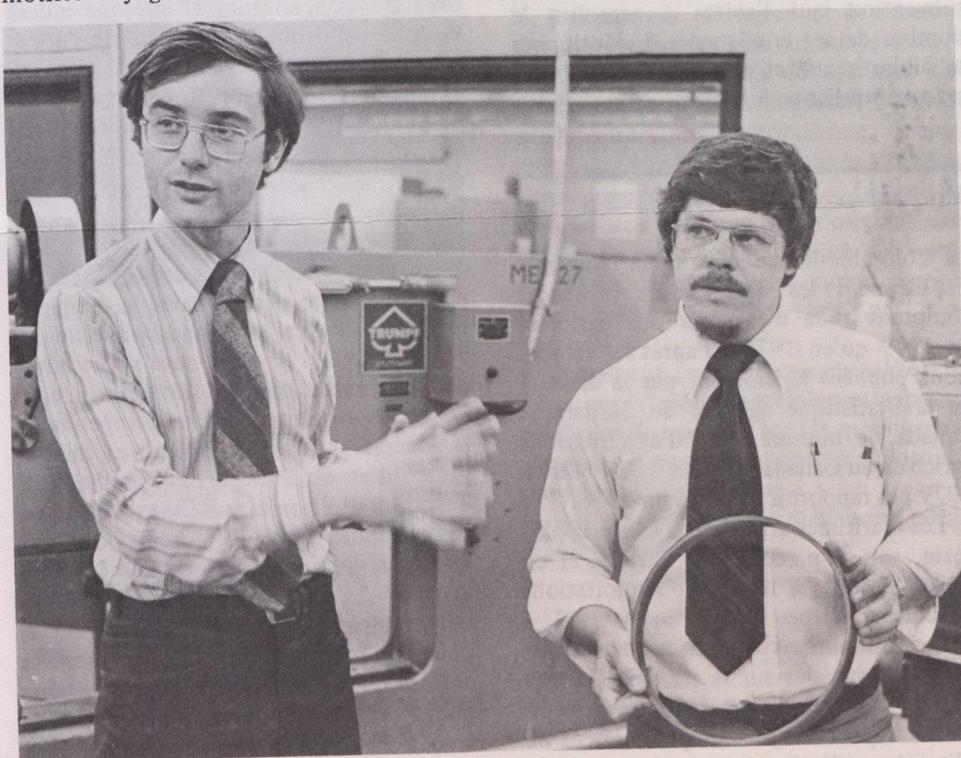
Le volant peut emmagasiner de l'énergie quand le véhicule n'en a pas besoin, en descendant une côte, par exemple, ou en relâcher au démarrage et à l'accélération, sans demander d'effort supplémentaire au moteur.

Actuellement, les deux chercheurs tentent de trouver le moyen le plus sûr, le plus efficace et le moins cher de fabriquer ce volant (ou accumulateur d'énergie) à l'échelle industrielle. Il s'agira probablement d'une roue de 65 centimètres de diamètre, pesant environ 30 kilos, tournant comme une toupie à environ 22 000 tours-minute et développant plus de 100 chevaux-vapeur. Pour l'instant, les chercheurs utilisent la fibre de verre enduite de résine mais ils projettent de faire des essais avec la fibre Kevlar et les fibres de carbone.

Si les travaux donnent de bons résultats, les véhicules pourront être équipés de moteurs tournant toujours au rythme le plus efficace, sans vrombissement et sans nuage de gaz sortant du tuyau d'échappement quand l'auto accélère.

Le prototype d'un véhicule équipé d'un volant pourrait être construit d'ici cinq à dix ans.

D'après un article de Pierre Ouimet publié dans *Le Droit* du 3 mai.



MM. Ralph Flanagan et Mike Munro, chercheurs à l'Université d'Ottawa, montrent un anneau de fibre de verre et d'époxy.

Coopération entre l'Université McGill et la fondation Aga Khan

L'Université McGill, à Montréal, a signé avec la fondation Aga Khan une lettre d'entente visant à la collaboration des deux établissements dans les domaines suivants: la santé et les études islamiques.

La faculté de médecine de McGill sera rattachée à l'hôpital Aga Khan et au collège de médecine du même nom actuellement en cours de construction à Karachi, au Pakistan. La faculté de médecine de McGill apportera son concours à la planification, à l'équipement et à la dotation en personnel de l'hôpital ainsi que du collège d'enseignement. Des diplômés pakistanais seront également choisis pour recevoir une formation de professeurs à McGill.

Études islamiques à McGill

D'autre part, l'Institut d'études islamiques de l'Université McGill collaborera aux travaux de l'Institute for Ismaili Studies de Londres, organisme de recherche financé par la fondation Aga Khan. Les deux instituts échangeront des professeurs et des étudiants et entreprendront des recherches communes sur les questions ayant trait à l'islam. L'institut de McGill recevra également une subvention annuelle de \$125 000 pendant dix ans, subvention qui l'aidera à accroître le nombre de ses enseignants, à développer sa bibliothèque et à offrir d'autres bourses aux étudiants de l'islam.

Moins d'exploitations agricoles

La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces comptant plus d'exploitations agricoles en 1979 qu'en 1976. D'après les estimations publiées récemment par la division de la Statistique agricole de Statistique Canada, le nombre total d'exploitations agricoles au Canada s'élevait à 329 300 en 1979 par rapport à 337 700 en 1976.

Les Maritimes affichent la baisse la plus forte, soit 9 p. cent. Au Québec et en Saskatchewan, le nombre d'exploitations agricoles a très peu varié.

Ces estimations ainsi que les estimations provinciales sur la production agricole et le bétail, de même que les recettes et les dépenses agricoles proviennent de l'Enquête sur les exploitations agricoles et de l'Enquête descriptive sur l'agriculture,

menées chaque année en juillet.

Pour les besoins de ces enquêtes, une exploitation agricole se définit comme une entreprise dont la vente des produits agricoles a rapporté ou pouvait rapporter plus de \$250.

Estimations du nombre d'exploitations agricoles par province 1976 et 1979

Province	1976	1979
Île-du-Prince-Édouard	3 700	3 100
Nouvelle-Écosse	5 400	5 800
Nouveau-Brunswick	4 600	3 600
Québec	51 600	51 500
Ontario	88 800	85 800
Manitoba	32 100	29 300
Saskatchewan	71 000	69 600
Alberta	61 100	60 000
Colombie-Britannique	19 400	20 600
Canada	337 700	329 300

Incinérateur canadien à BPC

Selon un article du quotidien *Le Devoir*, le Québec pourrait devenir la première province canadienne à se doter d'installations permettant de détruire en toute sécurité les biphényles polychlorés (BPC), groupe de produits chimiques artificiels, toxiques, cancérigènes et presque indestructibles qui ont la propriété de s'accumuler dans les êtres vivants.

Pour régler ce grave problème de santé publique et de salubrité environnementale, le ministère québécois de l'Environnement a accordé un permis pour construire un incinérateur à BPC à la jeune compagnie montréalaise Toxitec. Cette compagnie a mis au point une technologie particulière qui permet pour la première fois de respecter, avec une bonne marge de sécurité, les normes nord-américaines sur la protection de l'environnement. Malgré l'émission du permis, cependant, l'incinérateur demeure encore un simple projet. Les déchets de BPC produits au Canada sont détruits aux États-Unis.

Les biphényles polychlorés servent surtout de liquide caloporteur dans des installations industrielles ou d'isolant liquide dans les gros transformateurs. Depuis 1977, leur fabrication est interdite au Canada. Leur emploi n'est permis que pour l'entretien de certains appareils construits avant cette date et pour les condensateurs et transformateurs électriques.

Mesurer la hauteur des vagues

Un étudiant de l'Université Mount Allison, à Sackville (Nouveau-Brunswick), a mis au point un appareil qui permettra peut-être de déterminer si le fait d'utiliser l'énergie de la marée, dans la baie de Fundy, risque de nuire à l'écologie de la région.

M. Peter Johnson a mis au point, l'été dernier, un système visant à mesurer la hauteur des vagues dans le bassin Cumberland, grâce à une bourse de \$2 000 offerte par Shell Canada et décernée par le groupe de recherches de Chignecto (équipe de scientifiques qui enseignent à Mount Allison).

L'été prochain, son appareil sera mis à l'essai. Il sera attaché à une bouée dans la baie, et un émetteur-radio relayera les résultats à des ordinateurs installés à l'Université Mount Allison.

Le groupe Chignecto effectue des études depuis trois ans sur le limon et les effets qu'un barrage sur le bassin pourrait avoir sur les températures et par conséquent sur l'agriculture dans la région de Chignecto adjacente au bassin.

L'enregistreur des vagues devrait également permettre de mieux comprendre le problème du limon. La durée d'une centrale électrique basée sur la marée dépend de la quantité de limon déposée dans le bassin. L'action des vagues sur les rivages exposés est la principale source de limon.

Le Service d'outre-mer de la FCE

Cet été, dix membres de l'Association des enseignants franco-ontariens participeront au Service d'outre-mer de la Fédération canadienne des enseignants (FCE). Ce service est une initiative de la FCE et de ses organisations membres. Les objectifs en sont les suivants:

- aider les enseignants dans des pays en voie de développement à rehausser leurs aptitudes professionnelles au moyen d'une formation en cours de service;
- assister les organisations d'enseignants d'outre-mer à améliorer et renforcer leurs structures et activités;
- favoriser l'entente et la bonne volonté parmi les enseignants.

Les enseignants canadiens passent deux mois dans un pays en développement. Ils ne sont pas rémunérés mais tous leurs frais de voyage et de subsistance ordinaires sont payés par la FCE.

La chronique des arts

Remise des prix Chalmers 1979

La première pièce canadienne bilingue, *Balconville*, a valu à son auteur, le dramaturge montréalais David Fennaria, le prix de \$5 000 du concours des prix Chalmers pour les pièces canadiennes 1979. La pièce a été choisie parmi 33 autres productions présentées l'an passé dans la région de Toronto.

Le prix a été décerné par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Mme Pauline McGibbon, lors d'une réception à Toronto.

En plus du prix de \$5 000, chacun des auteurs suivants a reçu une récompense de \$750: John Murrell, pour sa pièce *Waiting for the Parade*, Antonine Maillet pour *La Sagouine*, John Gray pour *Billy Bishop Goes to War* et David French pour *Jitters*.

Le concours des prix Chalmers pour les pièces canadiennes a été créé il y a sept ans en reconnaissance des dramaturges canadiens éminents et il est géré par le Conseil des arts de l'Ontario.

Video Canada à Venise

Le Canada présentera une exposition d'art vidéographique lors de la trente-neuvième Biennale de l'Exposition internationale d'art qui se tiendra l'été prochain à Venise.

L'exposition canadienne est organisée sous les auspices de la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures, et de la corporation Sony.

Trois artistes indépendants (un groupe de deux et un autre de trois), tous Canadiens, représenteront les vidéastes canadiens au *Pavillon du Canada* à Venise du 1er juin au 1er septembre. Ce sont Tom Sherman, Lisa Steele, Colin Campbell, le duo Pierre Falardeau et Julien Poulin et finalement le groupe *General Idea* formé de A.A. Bronson, Felix Partz et Jorge Zontal.

Sous le thème de la Biennale, *Les Systèmes artistiques par opposition à l'art reconnu*, qui exprime la rébellion de la jeune génération depuis 1968, Vidéo Canada exposera 19 bandes vidéo à un canal, filmées selon un script et constituant un programme d'une durée de six heures. Toutes les oeuvres des artistes canadiens représentés traitent de problèmes sociaux.

Un compositeur invente des instruments de musique

"Je trouve qu'elle sert fort bien mes idées musicales", explique Gayle Young à propos de la colombine, instrument qu'elle a créé à la fin de ses études musicales à l'Université York de Toronto, il y a trois ans.

La colombine et l'amarante — également conçue et fabriquée par Gayle Young, mais plus récemment — ont été entendues pour la première fois le 9 avril dernier à Ottawa, lors d'un concert du Columbia Quartet, groupe vocal-instrumental de Gayle Young.

Chevalets mobiles

Chanteuse-compositeur âgée de 30 ans, Gayle Young s'intéresse particulièrement aux "accords spéciaux". La colombine est un instrument de percussion à l'allure



Gayle Young, devant la colombine, instrument de percussion qu'elle a créé.

d'un vibraphone; elle est accordée de façon à couvrir 23 tons par octave; elle est faite de morceaux de tube d'acier de 1,8 centimètre de diamètre montés sur un cadre et compte 61 notes. L'amarante a été présentée pour la première fois au public lors d'un concert donné par le quartet, le 15 mars, à la Music Gallery de Toronto; elle a 24 cordes qui peuvent être jouées à l'archet ou frappées à l'aide d'un maillet et elle mesure environ 1,2 mètre de long, 0,5 mètre de large et a, à peu près, la hauteur d'une table.

Mlle Young explique que l'instrument est muni de plusieurs chevalets mobiles

lui permettant de s'adapter à différents systèmes d'accord. Pour le concert du 9 avril, il a été accordé de pair avec la colombine.

En plus de Gayle Young, à la colombine, les membres du Columbia Quartet sont les suivants: Judy Langmuir, soprano, Gail Goldberg, alto, et Nancy Gibson, violoniste qui joue aussi de l'amarante. Le quartet a fait ses débuts en janvier 1978.

Instruments électroniques

Gayle Young est née à St.Catharines (Ontario). Elle a fait partie de différentes chorales d'école et a étudié le piano et la guitare. Elle détient un baccalauréat en musique de l'Université York (Toronto).

Pendant les 18 derniers mois, elle s'est consacrée au "projet Lecaine": elle réunit des données sur les instruments électroniques à clavier assemblés sous la direction de M. Hugh Lecaine d'Ottawa, aujourd'hui décédé.

Concert à Ottawa

Mlle Young a créé des environnements musicaux pour les expositions de sculptures organisées par Reinhard Reitzenstein à la Carmen Lamanna Gallery de Toronto. Deux des oeuvres commandées par M. Reitzenstein, *Theorem* et *In Motion*, ont été présentées lors du concert du 9 avril. Le programme a débuté avec *Capriccio*, suite de trois chansons inspirées de la littérature amérindienne. L'amarante est entrée en scène dans la troisième partie de l'oeuvre, intitulée *Listen*. Le compositeur explique qu'à l'origine l'exécution de ce morceau exigeait une harpe de transfert, instrument moins compliquée créé aux États-Unis par Lou Harrison.

Également au programme, *Vio-Voi*, pièce importante pour violon et soprano, et *Krohnnohs*, oeuvre où les quatre musiciennes ont repris des passages philosophiques de la Grèce antique.

D'après un article de Jean Southworth, publié dans le *Ottawa Journal*.

Le septième festival provincial de théâtre franco-ontarien aura lieu du 21 au 28 juin à Toronto.

Le Conseil des arts du Canada a décidé de rétablir le programme d'aide à l'enregistrement de musique classique qui avait été suspendu.

Nouvelles brèves

Après 100 heures ou presque de vol libre sur une distance de 4 989 kilomètres, deux aéroliers ont atterri aux environs de Sainte-Félicité, petite localité du Québec située à l'embouchure du Saint-Laurent. M. Max Anderson et son fils, Kris, âgés respectivement de 45 et de 23 ans, avaient quitté San Francisco (États-Unis) le 8 mai à bord du *Kitty Hawk*. Ce sont les premiers aéroliers à traverser le continent nord-américain à bord d'un ballon libre.

Au mois de mai, quelque 600 feux de forêt ont causé d'importants dégâts dans plusieurs régions du Canada, en particulier au Manitoba, en Ontario, en Alberta, au Québec et en Saskatchewan. Dans le Nord de l'Ontario, environ 6 000 personnes ont été évacuées temporairement par les forces armées.

Les personnes souffrant de troubles auditifs pourront avoir accès, d'ici la fin de l'année, à un dispositif qui leur permettra de comprendre ce qui se dit à la télévision, grâce à des sous-titres apparaissant au bas de l'écran, a annoncé le ministre fédéral des Communications.

Anne Hébert, poète et écrivain bien connu, recevra ce mois-ci un doctorat honorifique en lettres de l'Université McGill à Montréal. Parmi ses oeuvres citons: *Les Songes en équilibre* (poèmes, prix David 1942), *Les Chambres de bois*, *Kamouraska*, *Le Torrent*, *Les Enfants du Sabbat*. Anne Hébert vient de publier un nouveau roman, *Héloïse*.

Une délégation de la ville de Lyon (France), comprenant 121 personnes, a séjourné une semaine à Montréal au mois de mai. La visite avait lieu dans le cadre d'un pacte d'amitié entre les deux villes.

Perspectives internationales, revue d'opinion jusqu'ici publiée par le minis-

tère des Affaires extérieures est dorénavant remise au secteur privé. L'éditeur responsable est M. Alex Inglis (150, rue Wellington, Ottawa, Ont.). M. Louis Balthazar, professeur à l'Université Laval, à Québec, est responsable de la version française.

La province du Manitoba et l'International Minerals and Chemicals Corp. (Canada) Ltd. ont signé une lettre d'intention pour un projet d'exploration de \$2 millions dans une région de la Province où l'on a déjà trouvé de la potasse. Ces recherches pourraient menées à la construction d'une usine de potasse (dans le Sud-Est du Manitoba) dont la production serait d'un million de tonnes par an.

L'entente canado-américaine sur la tarification du gaz naturel à l'exportation a été reportée de trois mois, a annoncé le ministre canadien de l'Énergie. Le prix du gaz naturel canadien à l'exportation restera donc à US\$4,47 le million de Btu jusqu'au 1er octobre prochain.

Le 22 juin prochain aura lieu la béatification de trois précurseurs de l'Église québécoise: Mgr François de Montmorency-Laval (premier évêque d'Amérique du Nord en 1674), Marie de l'Incarnation (fondatrice du couvent des Ursulines à Québec) et Kateri Tekakwitha (première Amérindienne devenue religieuse).

Dream Weaver, émission de la chaîne anglaise de Radio-Canada (Toronto), a remporté, le 10 mai à Montreux (Suisse), la Rose d'or et le Grand Prix de 10 000 francs suisses décernés par le jury international du Vingtième Concours d'émissions de variétés à la télévision. Le concours est patronné par l'Union européenne de radiodiffusion et la Société suisse de radiodiffusion et télévision. Cette année, 43 émissions provenant de 36 organismes de télévision de 27 pays ont pris part à ce concours.

Dans le but d'encourager les études et les recherches dans le domaine des relations industrielles, le ministre du Travail a annoncé l'octroi, pour l'année financière 1980-1981, de 15 bourses d'une valeur totale de \$53 940 pour des recherches universitaires dans ce domaine.

L'Association canadienne d'éducation a publié récemment une monographie intitulée *Les Problèmes de leadership en éducation au Canada*, de T.R. Williams. L'on peut se procurer ce document en écrivant au siège de l'Association: 252, rue Bloor ouest, suite 5850, Toronto, Ontario M5S 1V5. Prix: \$3.

Selon une nouvelle de la Presse canadienne, le gouvernement de la Colombie-Britannique songe à utiliser ses abondantes réserves de gaz naturel pour fournir de l'énergie à ses véhicules et traversiers. Une voiture et un camion fonctionnent depuis trois mois, et à titre d'expérience, au gaz naturel et à l'essence ordinaire.

Un projet d'élevage de visons à Terre-Neuve a progressé avec l'arrivée récente de 600 visons expédiés de la Nouvelle-Écosse. Selon M. Eli Bryant, président de la Upper Trinity Bay Development Association, si le projet est mené à bien la Province pourra compter une vingtaine de fermes d'élevage du vison au cours des huit prochaines années.

La région du sud de Montréal sera connue dorénavant sous le nom de Montérégie. Le nom, choisi à la suite d'un concours, doit être approuvé par la Commission de toponymie du Québec.

Environ 1 200 moutons devront être abattus au Québec afin d'enrayer un foyer de tremblante, maladie qui s'attaque au système nerveux des moutons et des chèvres.

Le centenaire... (suite de la page 3)

faisaient leurs prédécesseurs il y a 100 ans.

Selon M. D.A. Baker, chef du Service des comptes rendus, un contrôle récent aurait permis de constater que sur 252 000 mots enregistrés par les transcrip-teurs, on n'aurait relevé que quatre erreurs en une même semaine.

Les heures de travail des transcripteurs du *Journal des Débats* sont imprévisibles. Pendant la session, ils travaillent dix heures ou plus par jour. A la Chambre des communes, ils enregistrent à toute vitesse les délibérations en sténographie pendant dix minutes, puis ils vont les dicter pendant une heure à une dactylographe. Ils reviennent ensuite à la Chambre et recommencent le processus jusqu'à l'ajournement des travaux.

Le titre *Hansard* a été donné au compte rendu officiel des débats parlementaires de la communauté anglophone à l'échelle internationale en l'honneur de M. T.C. Hansard qui a obtenu les droits de publication des débats transcrits à Westminster en 1811. En 1909, le Parlement de Westminster a adopté la façon de transcrire les débats de la Chambre des communes du Canada en la déclarant "la meilleure du monde".

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.